



Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris (Institut historique
allemand)

Band 43 (2016)

**Jean-Claude Barbier: Protection Sociale et Forums Internationaux: L'Évolution Historique.
Commentaires à l'entretien avec Sandrine Kott et Arnaud Lechevalier**

DOI: 10.11588/fr.2016.0.44807

Copyright



Das Digitalisat wird Ihnen von perspectivia.net, der Online-Publikationsplattform der Max Weber Stiftung – Deutsche Geisteswissenschaftliche Institute im Ausland, zur Verfügung gestellt. Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

JEAN-CLAUDE BARBIER

PROTECTION SOCIALE ET FORUMS INTERNATIONAUX: L'ÉVOLUTION HISTORIQUE

Commentaires à l'entretien avec Sandrine Kott et Arnaud Lechevalier

Parler des systèmes de protection sociale: ce que «Sécurité sociale» veut dire

Je voudrais d'abord revenir sur l'usage du terme «Sécurité sociale». J'accorde beaucoup d'importance à l'usage des termes qui se sont forgés au cours de l'histoire pour désigner les systèmes et leurs formes variées, en essayant d'en retrouver la genèse, dans les différents pays européens. Cette genèse se déploie sur de longues périodes, parfois, et se diffuse à travers plusieurs nations, souvent. Les termes sont directement soumis à la question de la traduction quand ils circulent. Beaucoup de sociologues et de politistes passent ce point sous silence. Il s'agit d'une dimension sous-estimée par des collègues historiens à l'instar de Michel Margairaz dans sa contribution récente au tome II de *La Guerre-monde*¹, quand il réfléchit sur ce qu'il appelle la «matrice du *Welfare State*». Ce n'est pas le cas de Sandrine Kott dont les travaux sont attentifs à la question². Dans le présent débat, je voudrais me permettre deux remarques.

D'abord, il faut rappeler que l'origine du terme *social security* est britannique. Elle est attestée et attribuée à Winston Churchill³. Il faut donc faire un sort à l'idée assez communément répandue en France selon laquelle le terme français viendrait de l'importation des États-Unis et qu'ainsi, la Sécurité sociale française trouverait son origine dans l'américaine. C'est une idée qu'on trouve couramment (par exemple, dans l'article «Sécurité sociale» de l'édition de 1968 de l'*Encyclopedia Universalis*, dû à Francis Netter, conseiller maître de la Cour des Comptes)⁴. Si elle est souvent reprise, elle apparaît trompeuse si l'on recherche l'origine des expressions à travers les langues. Il n'y a en effet pas grand sens à se borner à examiner la séquence du passage de l'expression des États-Unis à la France, car, avant d'être «rooseveltienne», elle vient de la Grande-Bretagne, et, du point de vue de l'usage précis, de Winston Churchill.

Ce dernier, membre du Liberal Party, occupe en 1907 la fonction d'Undersecretary at the Colonial Office; il se passionne pour la réforme sociale et en devient l'un des acteurs, se saisissant du thème comme un instrument de sa carrière, s'initiant au socialisme pendant un tour d'Afrique qu'il effectue en 1907. Il est President of the Board of Trade à partir d'avril 1908⁵ dans le cabinet Asquith et met en œuvre de nombreuses réformes sociales à ce titre. C'est dans une

1 Chapitre LII. La guerre-monde, matrice du Welfare State?, dans: Alya AGLAN, Robert FRANK (dir.), *La Guerre-Monde 1937–1947*, Paris 2015, 2 vol., tome 2, p. 883–913.

2 Sandrine KOTT, Une «communauté épistémique» du social? Experts de l'OIT et internationalisation des politiques sociales dans l'entre-deux-guerres, dans: *Genèses* 71 (2008).

3 Jean-Claude BARBIER, *La longue marche vers l'Europe sociale*, Paris 2008, p. 23.

4 Netter prend cependant soin d'insister sur l'influence du rapport Beveridge et de la conférence de Philadelphie.

5 Il remplace David Lloyd George qui devient Chancelier de l'Échiquier, voir: Paul ADDISON, *Churchill on the Home Front (1900–1955)*, Londres 1992, p. 52 sq.

lettre du 4 janvier 1908⁶ que Churchill emploie pour la première fois en anglais, dans ce sens, le terme *social security*: il en est en quelque sorte »l'inventeur⁷«. Dans la même lettre adressée à Arthur Wilson Fox, haut fonctionnaire de l'administration du Board of Trade, Churchill commence par cette phrase, tout à fait typique de l'importance du terme »security«: »The main need of the English working classes is Security« (majuscule de l'auteur). Il compare ensuite les réalisations allemandes dont il admet la supériorité par rapport au système britannique, lequel est fragmentaire:

»In Germany, where the industrial system was developed under State control with all the advantages of previous British experience, uniform & symmetrical arrangements exist for insurance of workmen against accidents and sickness, for provision for old age, and through Labour bureaux etc. for employment. No such State organization exists in England; [...] in one respect the German system has an enormous advantage. It catches everybody.«

On admirera, au passage, »all the advantages of the British previous experience«, dont l'Allemagne est censée bénéficier, et la vision du système allemand par le Churchill du début du XX^e siècle comme universel... De la comparaison, il tire en tous cas la conclusion suivante, pragmatique et adaptée à ses projets:

»No one would propose to substitute the German for the English system. Such a change is beyond the wit of man to execute. But if we were able to underpin the whole existing social security apparatus with a foundation of comparatively low-grade state safeguards, we should in the result obtain something that would combine the greatest merits both of the English & the German systems.«

Cette citation pourrait fort bien venir à l'appui des thèses de Sandrine Kott sur le caractère transnational des débats, des idées et des projets de sécurité sociale. Au demeurant, avoir inventé l'acception anglaise de *social security* ne dit nullement que Churchill aurait inventé la »sécurité sociale« au sens où nous l'entendons depuis la Seconde Guerre mondiale. L'histoire des échanges entre États-Unis et Grande Bretagne, à propos des politiques sociales en général a été faite par Daniel T. Rodgers qui a consacré un développement à l'influence des libéraux britanniques: la réminiscence des réalisations des Libéraux britanniques des années 1906–1911 était bien présente aux États Unis quand y fut inventée la *Social Security*⁸.

Franz-Xaver Kaufmann a par ailleurs montré que le concept est utilisé internationalement dans les années 1920 et doit être situé dans le cadre de l'opposition construite dans l'entre-deux-guerres entre »sécurité« et »insécurité«⁹. Kaufmann cite aussi un discours de Roosevelt prononcé en 1934 dans lequel celui-ci thématise la sécurité comme »promise that we can offer to the American people«, en trois dimensions, »security of social insurance«, »security of the home«, et »security of livelihood«¹⁰. Il y a donc une large diffusion internationale du thème de la sécurité sociale (au sens générique de *social security*) qui explique son adoption en France à la

6 Voir: R. S. CHURCHILL, *W. S. Churchill Companion, II (1901–1914)*, Londres 1969, p. 759.

7 Il emploie la formule la première fois dans cette lettre, mais cette formule se forme évidemment parmi le petit nombre des Britanniques qui travaillent sur la question à ce tournant du siècle.

8 Daniel T. RODGERS, *Atlantic Crossings. Social Politics in a Progressive Age*, Cambridge 1998, p. 422–423.

9 Franz Xaver KAUFMANN, *Sicherheit: das Leitbild beherrschbarer Komplexität*, dans: Stephan LESSENICH (dir.) *Wohlfahrtsstaatliche Grundbegriffe, Historische und aktuelle Diskurse*, Frankfurt/Main 2003, p. 73–104.

10 *Ibid.*, p. 81.

Libération (voir la Charte de l'Atlantique, en août 1941, et la déclaration de Philadelphie, article III, alinéa f). Des années 1920 aux années de la Seconde Guerre mondiale, la notion de sécurité porte une symbolique forte, partagée, de façon transnationale, par les hommes politiques occidentaux, et, sans doute, une partie des citoyens. Ceci dit, si cela était possible du point de vue de la méthode de recherche, il faudrait explorer plus avant, dans chaque pays, la signification politique de la «sécurité» dans la langue du pays, dans le langage politique courant, mais aussi dans le débat philosophique et de sciences sociales «local», afin de comparer ces ensembles de significations avec leur correspondant politique/philosophique «supranational» en quelque sorte¹¹.

National/international: à propos de la convergence et de la diversité des systèmes de protection sociale

On ne peut qu'être convaincu par les éléments de preuve de l'importance des échanges internationaux que Sandrine Kott a apportés par sa recherche, mais cela ne va pas, je le crois, jusqu'à interdire de penser en «catégories nationales». La littérature de sociologie politique et de science politique est jalonnée de catégories qui sont nées dans une «tradition nationale», pour citer l'expression de Pierre Bourdieu¹². La notion de *salariat*, par exemple, n'a pas d'équivalent dans la langue anglaise d'aujourd'hui, et on peut voir comment Marx, qui écrit dans trois langues, l'allemand, l'anglais et le français, joue avec les concepts¹³. Sous l'homogénéité apparente des échanges dans les organisations internationales, et l'anglais que G. Steiner a qualifié de «lait de chaux» (*thin wash* en anglais)¹⁴, il peut y avoir non seulement des nuances fortes, mais aussi de profonds malentendus, en tous les cas aujourd'hui, dans ce que j'appelle les «forums», en reprenant ce concept des travaux essentiels de Bruno Jobert¹⁵.

De manière générale, peut-on considérer qu'il faille donner le «primat» au niveau «international»? Ulrich Beck a, pour disqualifier ce qu'il a appelé le «nationalisme méthodologique», favorisé la confusion en construisant un concept de méthode à partir d'un mot polémique par construction, le nationalisme, à plus forte raison dans la bouche d'un chercheur allemand. Dans son ouvrage avec E. Grande sur «l'empire européen¹⁶», traduit dans un si grand nombre de langues, Beck promeut la confusion entre les notions. Les deux auteurs vont jusqu'à identifier une liste de «traditions» qu'ils mettent sur le même plan: ce sont celles du «colonialisme, du nationalisme, de la persécution et du génocide» qui sont «d'origine européenne, mais les valeurs et les catégories juridiques à l'aune desquelles elles sont jugées et condamnées au titre de crimes contre l'humanité le sont tout autant¹⁷. Avoir diffusé cette notion a fait beaucoup de dégâts je

11 Cette suggestion de recherche rejoint les principes comparatifs qui sont à la source de l'ouvrage coordonné par Barbara CASSIN (dir.), *Vocabulaire européen des philosophies: dictionnaire des intraduisibles*, Paris 2004.

12 Pierre BOURDIEU, *Les conditions sociales de la circulation internationale des idées*, dans: *Actes de la recherche en sciences sociales* 145 (2002), p. 3–8.

13 BARBIER, *La longue marche vers l'Europe sociale* (voir n. 3), p. 31–33 (dans sa traduction en anglais, 2013: p. 18–19).

14 George STEINER, *After Babel: Aspects of Language and Translation*, Oxford 1975 (traduit en français, *Après Babel. Une poétique du dire et de la traduction*, Paris 1978).

15 Bruno JOBERT, *Le retour du politique*, dans: ID. (dir.), *Le tournant néolibéral en Europe*, Paris 1994, p. 9–20.

16 Ulrich BECK, Edgar GRANDE, *Pour un Empire européen*, Paris 2007.

17 Ibid., p. 20. (En allemand: »Die Traditionen des Kolonialismus, des Nationalismus, der Vertreibung und des Völkermordes sind europäischen Ursprungs, aber ebenso sind es die Werte und Rechtskategorien, an denen sie gemessen und als Verbrechen gegen die Menschheit verurteilt

le pense car, précisément, cela a amené des chercheurs à privilégier un seul niveau de cohérence des systèmes, le niveau »supranational«.

Loin de moi l'idée d'associer les propositions de Sandrine Kott avec cette école »cosmopolitiste« (*cosmopolitan*) ou cosmopolite. Ce que je souhaiterais proposer c'est de ne pas opposer entre eux plusieurs niveaux d'analyse, mais plutôt de les combiner: (a) le cadre national de la »construction« des politiques sociales est un premier niveau qu'il faudrait en outre, étroitement associer à un cadre plus local – ce que fait par exemple Sandrine Kott quand elle étudie les origines régionales du *Sozialstaat*, par exemple dans le cas de l'Alsace¹⁸; (b) le cadre de fonctionnement »en miroir« de deux nations, par exemple l'anglaise (britannique) et la française, ou l'allemande et la française; (c) le cadre inter- et transnational¹⁹, niveau auquel on peut placer les enseignements des recherches de Sandrine Kott dans les travaux sur les organismes internationaux de la politique sociale, puis sur l'OIT.

Au premier niveau se trouve une complexité et une diversité extraordinaires, qu'on a beaucoup de mal à réduire de façon stylisée. C'est ici que se construit ce que François-Xavier Merrien²⁰ a très pertinemment nommé »l'empreinte des origines«. Il me semble que l'on ne peut, du point de vue des significations sociales et politiques collectives – inscrites dans des langues différentes – ignorer ou mésestimer la singularité des diverses »empreintes des origines«. La façon dont les »secours«, par exemple, sont pensés en France lors de la Révolution, est singulière. Leur conception initiale ne se traduit pas dans des institutions et des prestations qui les mettent en œuvre durablement, mais leur portée de signification, d'imaginaire pour parler comme Cornelius Castoriadis, s'installe dans les siècles, pour réapparaître dans la loi française sur le revenu minimum d'insertion en 1988. Une large diversité d'institutions et de significations collectives se construisent ainsi, qui ne peuvent être réduites par le chercheur à une commune fonctionnalité sans perdre une substance importante de la »vérité« qui est sa boussole. Le second niveau est celui qui a été exploré par Michael Werner et Bénédicte Zimmermann²¹. Il existe ainsi un travail remarquable qui illustre sur une longue durée la construction »en miroir« des nations anglaise et française, depuis le Roi-Soleil²². Ici on s'aperçoit combien la rivalité et l'imitation, l'admiration et la jalousie façonnent les deux nations. Enfin se situe le troisième niveau, celui des échanges inter- et trans-nationaux. Les développements précédents sur la dénomination de la »sécurité« et de la »sécurité sociale« en relèvent.

Les forums internationaux et leurs transformations

Si j'en avais le temps et les forces, j'aimerais, dans le futur, explorer plus cette question des débats et des accords dans les organisations internationales. Les recherches de Sandrine Kott y invitent. Il me semble qu'il est très complexe d'analyser accords et divergences qui se font à partir de textes écrits dans différentes langues, car des effets de traduction s'interposent. Sauf erreur, les recherches sur l'OIT menées par Sandrine Kott montrent une organisation au moment où

werden«, dans: Ulrich BECK, Edgar GRANDE, *Das kosmopolitische Europa: Gesellschaft und Politik in der Zweiten Moderne*, Berlin 2004, p. 21)

18 Voir: Sandrine KOTT, *Sozialstaat und Gesellschaft. Das deutsche Kaiserreich in Europa*, Göttingen, Bristol 2014.

19 Dans les travaux sur l'espace européen contemporain des politiques sociales, on utilisait couramment le terme international, mais l'évolution, notamment à partir de la fin des années 1990, des forums »à Bruxelles« a eu tendance à souligner le caractère transnational comme bien plus pertinent. Il faudrait identifier cette évolution avec plus de précision.

20 Voir: François-Xavier MERRIEN, Raphaël KERNEN, Antoine PARCHET, *L'État social*, Paris 2005.

21 Michael WERNER, Bénédicte ZIMMERMANN, *De la comparaison à l'histoire croisée*, Paris 2004.

22 Robert TOMBS, Isabelle TOMBS, *That Sweet Enemy. Britain and France, the History of a Love-Hate Relationship*, New York 2008.

les participants allemands sont dominants, alors même que l'allemand n'est pas langue officielle. Cependant la langue française est très présente, comme l'anglais, en tant que langues officielles. Par exemple, – mais cela reste une observation isolée – se déroule, dans la Conférence de 1927 de l'OIT (10^e session, volume I, 5^e séance, 30 mai, p. 39–45) une controverse à propos de l'usage des langues. Les Allemands, qui, comme l'a montré Sandrine Kott, sont dominants dans l'organisation à ce moment, sans demander que l'allemand soit langue officielle, demandent des facilités de traduction à financer par le secrétariat des conférences, et non par leurs propres moyens (ce qui était la pratique précédente). Le règlement est modifié en conséquence, mais cela ouvre à des interventions nombreuses, polonaise, norvégienne, italienne, et surtout espagnole où les différentes délégations essaient de faire triompher leurs souhaits. Le président de la Commission du règlement, le Belge Mahaim, prend bien soin de repousser comme non souhaitables, des «questions de sentiment de prestige, et d'égalité nationale» lesquelles, dit-il, conduiraient à des difficultés insurmontables. Mais la question de l'égalité de traitement des langues n'en est pas moins posée explicitement. Sur demande espagnole, on en vient à admettre que, pour l'attribution de moyens de traduction, le secrétariat devra tenir compte de l'importance «continentale» des langues en question (à savoir le nombre et l'importance des pays qui, sur un même continent, partagent la même langue). La recherche qui serait peut être intéressante à faire serait de comparer les versions «nationales» des débats et résolutions avec la version traduite dans les deux langues officielles, qui d'ailleurs ne sont pas toujours sans contradictions et nuances. J'ai appliqué systématiquement cette méthode dans les forums de l'Union européenne et cela a été très productif selon moi. Une partie de mes collègues dans la sociologie politique de la protection sociale ont considéré qu'avec les langues, il s'agissait d'un phénomène périphérique... Cela serait peut-être aussi intéressant de travailler sur les traductions des textes de l'OIT en allemand, après que les autorités nazies aient été exclues par l'organisation, et son refuge à Montréal, où, l'allemand n'était donc plus, au moins temporairement, un enjeu de fonctionnement. Quoiqu'il en soit, il me semble que le fonctionnement des forums inter- et trans-nationaux d'aujourd'hui ont des caractéristiques très différentes de celles d'un «forum» comme l'OIT dans les années où Sandrine Kott l'étudie. Je me base ici sur un travail d'une vingtaine d'années, mené au moyen de l'observation participante dans ces forums et d'une myriade d'entretiens menés avec des fonctionnaires, des syndicalistes, des experts de toute sorte, des membres d'ONG et des lobbyistes, ainsi que quelques hommes politiques, dans de nombreux pays et à «Bruxelles».

Sandrine Kott indique, à partir de son terrain, que les groupes participant à la fabrication des politiques sociales sont largement internationalisés, et elle en propose une liste: industriels, mouvement ouvrier, les savants et les experts, et les administrateurs gouvernementaux. Il me semble que le travail de recherche sur le fonctionnement des forums contemporains présents dans l'aire de l'Union européenne rencontre des acteurs bien différents et structurés aussi bien différemment. D'abord le mouvement ouvrier et les industriels, au niveau de l'Union, sont marginaux dans le fonctionnement de l'Union; ils se sont transformés, dans le traité de l'Union européenne (TUE) en «partenaires sociaux», mais, comme je l'ai montré²³, en Grande-Bretagne et dans d'autres États de l'Union, il n'y a pas de «partenaires sociaux» mais deux acteurs «labour and management», alors qu'au Danemark, par exemple, ce ne sont pas des «partenaires» non plus, mais, en danois, par exemple, des *parter*, c'est-à-dire en quelque sorte des «parties propriétaires» du marché du travail, face à l'État. Ensuite, les participants se sont diversifiés, comme les forums eux-mêmes. On s'aperçoit que les organismes représentant les salariés et les employeurs sont de plus en plus assimilés, de fait, et encore plus depuis la crise, à des ONG (Organisations non gouvernementales); la NGO (*Non Governmental-Organization*) est devenue l'atome pertinent du débat, des colloques, des échanges, de l'écriture des *position papers* etc.

23 BARBIER, La longue marche (voir n. 3), p. 207–208 (dans la traduction anglaise: p. 124–125).

Elle se distingue de moins en moins des *lobbies* dont l'action est obscure, et tous ces organismes sont plus ou moins financés par l'Union européenne, sur décision des Commissaires de chaque domaine (et donc dépendants d'eux, de façon discrétionnaire, dans un univers où les conflits d'intérêts sont nombreux et profonds). Ces organismes ne répondent, en général, qu'à leurs mandants et leurs financeurs, et, quand ils sont liés à des réseaux nationaux, ils en sont largement autonomisés. Ainsi telle ONG «bruxelloise» de lutte contre la pauvreté, alors qu'elle est associée à un réseau de correspondants dans les différents pays, n'a aucune règle de représentativité (ou légitimité) vis-à-vis d'eux et ne rend compte qu'à son administration «locale» (à Bruxelles, en l'occurrence, donc, transnationale). Il faut ajouter le *think-tank*, un autre type d'acteur dont la variété et le nombre prolifèrent, au niveau transnational, mais de plus en plus aussi au niveau national. Ce qui différencie peut être le fonctionnement de l'espace transnational qu'étudient les historiens de la protection sociale et les espaces contemporains tient à la diversité des participants, et au «mélange des genres»: tel expert est professeur, il est financé par un *think tank*, et il se peut qu'il agisse aussi pour une organisation d'employeurs, ou un organe bruxellois de syndicat... La diversité des parties prenantes au *grand marché bruxellois du discours* est telle que la langue qui en constitue le véhicule principal, l'anglais, doit être examinée de près. Les *lobbies* et les *think-tanks* jouent un rôle majeur alors qu'ils n'ont pas d'autre source de légitimité que l'identité de leurs financeurs²⁴. Les arènes de décision sont très nombreuses et fragmentées, et enquêter sur leur hiérarchie est à chaque fois une question empirique nouvelle de recherche, alors même qu'on ne peut que constater la prééminence des acteurs économiques et la force sans cesse croissante du droit de l'Union, droit des libertés économiques et de la concurrence, pour l'essentiel, qui s'impose à des domaines de plus en plus étendus²⁵. Ceci est une autre dimension de la réalité que la «domination» (au sens de *Herrschaft*, ou hégémonie), bien réelle elle aussi, de tel ou tel État membre, et les coalitions changeantes ou stables, entre eux.

Ce qui paraît aussi important à souligner, c'est la structuration complexe des forums. Sur ce sujet, l'inspiration des travaux de Bruno Jobert est essentielle, bien qu'il ait peu travaillé sur les forums empiriques transnationaux²⁶. Dans cette optique, on réservera le terme d'*arène* pour distinguer les espaces où se forment les décisions, fréquentés par une catégorie particulière d'acteurs. Il existe des arènes nationales, bien sûr et des arènes transnationales, à distinguer selon les «secteurs» de politique. Quant aux forums, Jobert a proposé d'en distinguer au moins trois types: il y a d'abord les forums scientifiques, peuplés de chercheurs et de professeurs; ensuite, les forums de communautés de politique publique (les spécialistes organisés en communauté qu'on dit aussi «épistémiques»); ensuite, les forums de la communication politique: ces derniers regroupent à la fois les espaces publics (au sens d'*Öffentlichkeiten* où se jouent les débats publics et les élections, etc.) mais ils sont aussi le lieu où se diffusent les discours de communication politique (au sens anglais de *spin*) conçus et promus directement par les «communicants», les *spin doctors*, au service des hommes et femmes politiques. De tels forums existent au plan national; certains sont bi-nationaux; mais, de plus en plus, les forums isolés sont rares et, quand on travaille méthodologiquement sur un forum national, on ne peut faire abstraction du fait qu'il n'est pas fermé, au contraire, il est *de facto* ouvert parce que la majorité des participants sont en liaison avec d'autres participants dans de multiples espaces. Toutefois, quand tel

24 Rubrique sur leur site internet: Home/About us.

25 Jean-Claude BARBIER, Fabrice Colomb (2012): EU Law as Janus bifrons, a Sociological Approach to «Social Europe», dans: Jean-Claude BARBIER (dir.), EU Law, Governance and Social Policy, European Integration online Papers (EIoP), Special Mini-Issue 1, Vol. 16, Article 2, <http://eiop.or.at/eiop/texte/2012-002a.htm>.

26 JOBERT, Le retour du politique (voir n. 15); Pierre MULLER, L'analyse cognitive des politiques publiques: vers une sociologie politique de l'action publique, dans: Revue française de science politique 50/2 (2000), p. 189–208, ici p. 203–206.

ou tel forum national est précisément relié/couplé avec une arène nationale de décision dans son secteur, le forum et l'arène en question sont, au moins pour un temps, *fermés par la langue nationale* concernée. Il existe une myriade de difficultés pour entrer dans les forums, même s'ils sont ouverts, car les »gate-keepers« n'ont pas disparu. Pour parler comme Castoriadis encore, on se trouve plutôt, quand on enquête sur l'intégration européenne, en présence de »magmas« de forums. En outre, ces forums sont de plus en plus hybrides: les participants des arènes, qui sont dans le cercle de la décision, sont tous concernés par la surveillance étroite des acteurs qui se pressent pour en faire partie, mais, dans le cas des forums, ce n'est pas la même chose, les frontières sont floues et poreuses, la plupart sont de fait hybrides, comme tout particulièrement les forums scientifiques, même si la publication dans les revues reste organisée par disciplines et par les pairs. Cette prolifération, qui entraîne en même temps une haute concurrence et un renouvellement des thèmes est particulièrement visible dans les domaines nouveaux, qui viennent à la mode, et qui sont encore faiblement institutionnalisés. J'ai montré quelques-uns de ces aspects dans ma contribution à Béland et Pedersen²⁷.

J'ai été frappé, depuis les années 1990, de l'importance des forums transnationaux, par exemple, dans mes travaux sur la pauvreté et les systèmes de protection sociale des chômeurs. Cette importance ne m'a pas amené à décréter, systématiquement, le primat du transnational. Par exemple, la réforme du service de l'emploi en France est à l'ordre du jour depuis la fin des années 1980: l'OCDE, l'OIT, et au début de façon plus marginale, l'Union européenne (Directions générales et comités divers) se sont engagés dans cette réforme. À un moment donné, des acteurs se saisissent des débats (et d'éventuelles décisions de la Commission) pour faire triompher un type de réforme qu'ils souhaitent. Dans les forums »bruxellois«, une façon de »denrée commune« est diffusée et partagée par des experts, consultants, fonctionnaires, chercheurs, etc. de toute provenance. Ces gens partagent un discours commun, »qui est maintenant toujours en anglais«. Mais il y a loin de la solution standard à la »réforme concrète que le système concret« des décideurs français va décider et mettre en œuvre, en français (voire, en français). Si l'OCDE et la Commission européenne ont ainsi poussé pour qu'on instaure partout des *one-stops* c'est-à-dire des points uniques de réception pour les chômeurs, cette solution est loin d'avoir triomphé partout, à commencer par deux des principaux pays de l'Union, l'Allemagne et la France. Je vais revenir sur ce point ci-après, mais je voudrais dire deux choses pour terminer sur la question des forums.

Ce qui se passe dans tout forum, c'est qu'on se met d'accord, par des moyens divers d'établissement de consensus, sur un »état du monde«: par exemple le marché du travail fonctionne comme ceci, les chômeurs se conduisent comme cela, etc. et d'autres choses bien plus compliquées. Cet état du monde est souvent construit, pour circuler en anglais, dans une forme relativement schématisée. Il fonctionne avec l'usage de codes divers, de mots clés, et d'argumentaires. Les effets d'hégémonie et de domination des forums fonctionnent à plein: c'est l'inégalité qui règne, inégalités entre les disciplines, entre les pays, entre les secteurs et sous-secteurs de politique publique. L'état du monde en question est le résultat d'une lutte acharnée; c'est le contraire de la démocratie délibérative à la Habermas. On est vraiment alors dans la réalisation d'une des hypothèses de Max Weber. Les intérêts pour le dire vite, se battent via les »idées«:

»Interessen, materielle und ideelle, nicht: Ideen, beherrschen unmittelbar das Handeln der Menschen. Aber: die »Weltbilder« welche durch »Ideen« geschaffen wurden, haben sehr oft als Weichensteller die Bahnen bestimmt, in denen die Dynamik der Interessen das Handeln fortbewegte²⁸?«

27 Jean-Claude BARBIER, Languages of »Social Policy« at »the EU level«, dans: Daniel BELAND, Klaus PEDERSEN (dir.), *Analyzing Social Policy Concepts and Language: Comparative and Transnational Perspectives*, Cambridge 2014, p. 59-81.

28 Max WEBER, *Gesammelte Aufsätze zur Religionssoziologie I*, Tübingen 1978, p. 252.

Ces *Weltbilder* sont portées par une variété considérable d'acteurs sociaux. L'accord temporaire sur l'état du monde débouche sur des accords à propos de la façon de le faire changer ou de le maintenir: des orientations prescriptives, dont une part importante ne participe pas du droit contraignant.

Par exemple, à un moment donné, la flexicurité/flexicurity, devient une sorte de «monnaie» circulante²⁹; il s'agit de l'imposer, pour ses protagonistes, comme discours dominant, de façon que, comme le disait ingénument un de mes interviewés, en 2005, «sur l'idée tout le monde est d'accord, il n'y a que les attardés qui s'en défient». Il y a des forums danois, français, allemands, etc. de la «flexicurity», on les a observés d'abord par exemple à l'université (forums scientifiques); mais il y a aussi des forums nationaux parmi les communautés correspondantes de politiques publiques. Les forums transnationaux correspondants (scientifique, de communautés de politique) sont articulés avec les précédents. Les règlements de compte arrivent rarement, mais c'est là que cela devient intéressant. J'ai raconté ailleurs qu'à un débat au parlement européen, en 2007, John Monks, ancien secrétaire général de la CES (ETUC) refusait mordicus de se laisser emmener, dans un accord sur la flexicurité, des «partenaires sociaux» européens³⁰. En tant que Britannique, et ancien secrétaire du TUC, il était bien placé pour savoir la limite du terme *social partners* en anglais mais la bataille, à laquelle il a finalement résisté, était menée par la Commission européenne, entre autres, et les autorités danoises, avec l'appui du patronat européen, pour faire accroire au public concerné que, précisément, «tout le monde était d'accord». Pendant ce temps, plusieurs professeurs, transformés en «experts» et rémunérés, voire recrutés à la tête de tel ou tel «think tank», diffusaient des «modèles» très sophistiqués de «flexicurity», censés mettre tout le monde d'accord. Il restait pourtant des hommes ou femmes politiques qui résistaient à ce bel unanimité. Franz Müntefering, ancien président du SPD, et vice-chancelier d'un des gouvernements de Mme Merkel, qualifia la *flexicurity*: «Es ist ein unechtes Wort», car elle annonce une solution facile alors qu'il n'en existe pas («eine leichte Lösung, die es aber nicht gibt»). C'était en 2007, en pleine conférence sur la promotion de la flexicurité.

L'autre aspect, enfin, des forums contemporains sur lequel j'insisterai, c'est la trace permanente des rivalités nationales. Si, en tant que chercheur, il se laisse «capturer» par les milieux de la Commission (ce qui est une tendance logique de la proximité des formes des élites, universitaire, administrative), le scientifique adopte vite le langage de la dénonciation des «égoïsmes nationaux», face à l'apparente noblesse de ceux, qui, au sein des services des directions générales, s'échinent à faire triompher un intérêt commun, censé ne pas être «égoïste». Mais le rôle du sociologue, dans ces forums, est de voir ce qui fait finalement qu'il y a accord, avec la prosaïque réalité des «égoïsmes» tels qu'ils sont, et de la «noblesse» telle qu'elle est, empiriquement. Pendant les quelque vingt ans de mon travail d'enquête, et encore aujourd'hui, je rencontre partout ces rivalités nationales. En France, on les baptise souvent défense du «modèle français», comme s'il existait quelque chose comme un modèle, c'est-à-dire, au fond, quelque chose à imiter et à «transférer» comme disent les politistes, ce qui supposerait qu'il existe quelque chose de cohérent, ou, encore un «modèle français» au sens d'un ensemble de relations qu'on pourrait «modéliser». Il n'existe rien à rencontrer de tel dans les forums, mais il s'y joue une lutte acharnée pour faire triompher, dans le combat pour établir «l'état du monde» qui fera consensus pour un temps, les intérêts nationaux: d'ailleurs, les rivalités sont souvent assez stables pour une période

29 Jean-Claude BARBIER, From Political Strategy to Analytical Research and Back to Politics, a Sociological Approach of «Flexicurity», dans: Henning JØRGENSEN, Per KONGSHØJ MADSEN (dir.), *Flexicurity and Beyond, Finding a New Agenda for the European Social Model*, Copenhague 2007, p. 155–188.

30 Jean-Claude BARBIER, Le voyage des idées politiques: une exploration européenne, dans: *Les politiques sociales*, dossier La flexicurité: mutation symbolique de la sécurité 3 et 4 (2012), p. 53–67.

assez longue. Ainsi l'opposition britannique-français dans la stratégie européenne de l'emploi (SEE) est une donnée que nous avons été plusieurs à repérer sur une longue durée. Il est important de continuer à élaborer, à travers la recherche sur les forums, les outils méthodologiques dont nous avons besoin.